



BELGIAN CONSTRUCTION CERTIFICATION ASSOCIATION

asbl fondée par le CSTC et SECO

organisme de certification accrédité n° 021

Rue d'Arlon 53
BE - 1040 BRUXELLES

www.bcca.be

Tel.: + 32 2 238 24 11
Fax: + 32 2 238 24 01



PTV 567 / EN 1504-7

220

FICHE TECHNIQUE NORMALISEE

Cette fiche fait partie intégrante du certificat BENOR correspondante

Version : 001
Date : 2020/04/20
Auteur : DP/BCCA

Cachet :



Sika Belgium sa
Venecoweg 37, BE-9810 NAZARETH

Tel : +32.9.381.65.00 Fax : +32.9.381.65.10
E-mail : info@be.sika.com Website : www.sika.com

SIKA MONOTOP® 910 Eco
Revêtement de protection des armatures
suivant PTV 567

BB-567-220-0137-010

Description

Revêtement de protection d'armature monocomposant à base de liants hydrauliques, modifiés par l'adjonction de polymères en poudres.

<i>Le rapport pondéral du mélange eau/poudre :</i>	1:4,76 soit 5,25 litres d'eau par sac de 25 kg.
<i>Fonction :</i>	Protection d'armature contre la corrosion.
<i>Nombre de couches et taux d'application :</i>	2 couches - avec une consommation de 2 kg de mortier sec (poudre) par m ² par couche
<i>Epaisseur sèche du système complet :</i>	≥ 2,0 mm
<i>Conditionnement :</i>	Sacs de 25 kg.
<i>Conditions de stockage :</i>	12 mois en emballages intacts et à l'abri du gel et de l'humidité.
<i>Produits complémentaires :</i>	/

Mise en oeuvre

Préparation du support :

Les armatures dégagées doivent être débarrassées des traces de graisse, huile, rouille et autres pollutions (degré de soin Sa 2 ½).

Préparation du support selon la méthode 11.2 du NBN EN 1504-10, i.e. peinture de l'armature d'un revêtement de protection formant une barrière (cette méthode assure la présence d'une barrière qui empêche que l'eau infiltrante, qui contient des chlorures ou d'autres impuretés, ne parvienne jusqu'à l'armature).

Préparation du mélange :

Verser la quantité d'eau conforme au rapport dans un récipient approprié. Ajouter la poudre lentement sans cesser de remuer. Mélanger ensuite pendant 3 minutes au minimum avec une truelle (seulement pour des petites quantités) ou un mélangeur électrique tournant à basse vitesse (max. 500 t/min.) jusqu'à l'obtention d'un mélange homogène et sans grumeaux (consistance applicable à la brosse et ne coulant pas).

Durée pratique d'utilisation :

Le produit doit être mis en œuvre endéans les 80 % de la durée pratique d'utilisation à la température considérée, reprise au tableau ci-après.

Durée pratique d'utilisation

Température	Durée pratique d'utilisation
5°C	120 min.
20°C	120min.
25°C	90 min.

Application :

La préparation du support et l'application du revêtement de protection de l'armature est effectuée comme décrite dans la fiche technique du producteur.

Le mortier ne peut être appliqué que dans les limites de température reprises dans la Fiche Technique Normalisée. En règle générale, sauf si indiqué différemment par le fabricant, la température doit être comprise entre 5 °C et 25 °C.

Epaisseur de couche: le produit est appliqué en 2 couches avec une brosse souple au taux de 2,0 kg/m² (mortier sec - poudre) par couche (ce qui correspond à environ 2,0 mm d'épaisseur totale après durcissement).

Délai entre couches :

	Délai (heures)
Entre 1 ^e et 2 ^e couche :	<ul style="list-style-type: none">➤ 5 u bij 5°C➤ 3 u bij 20°C➤ 2 u bij 25°C
Entre 2 ^e couche et mortier de réparation :	<ul style="list-style-type: none">➤ 5 u bij 5°C➤ 3 u bij 20°C➤ 3 u bij 25°C

Précautions à prendre lors du séchage :

Si le mortier n'est pas protégé, il ne peut pas être appliqué en cas de risque de pluie pendant la phase de durcissement.

Certification

La certification BENOR du produit indique que, sur base d'un contrôle externe périodique, il existe une confiance suffisante dans la capacité du fournisseur à garantir la conformité du produit de façon permanente, comme définie dans les spécifications de référence technique.

La présente fiche technique normalisée contient les performances des caractéristiques déclarées par le fabricant, ainsi que les conditions d'utilisation et les prescriptions de mise en œuvre du produit et/ou système. Elles sont vérifiées par l'organisme de certification.